

“On peut tisser un parallèle entre l'enfermement psychiatrique et l'enfermement dans les normes de genre”

Vous étudiez des artefacts (dessins, broderies, textes, vêtements) réalisés en milieu asilaire entre 1920 et 1965. Comment avez-vous découvert ces œuvres et décidé d'en faire un projet de recherche ?

Pendant mes études d'histoire de l'art, je m'étais d'abord spécialisée dans les arts africains traditionnels, avec déjà un intérêt pour l'aspect anthropologique de l'art : pourquoi ces objets ont-ils été créés ? La création a une fonction autre que celle d'être exposée dans un musée. Beaucoup d'objets ont été mis dans la catégorie « art » alors qu'ils servaient à quelque chose pour leurs autrices et auteurs.

J'ai ensuite travaillé comme guide pendant quelques années et j'ai rencontré un groupe de personnes qui s'intéressaient à l'aspect politique de la psychiatrie, notamment à la psychothérapie institutionnelle, qui, depuis les années 1970, interroge les causes sociales de l'aliénation mentale. Ça m'a passionnée, en particulier le lien avec le féminisme et le patriarcat : l'idée notamment qu'une société dans laquelle les femmes subissaient toutes sortes de violences pouvait les rendre “folles”.

Cela faisait par ailleurs des années que je voulais faire une thèse, mais je ne me sentais pas légitime. Je cherchais un sujet qui me plaise vraiment. J'ai commencé à creuser du côté de l'art brut et j'ai découvert [les œuvres de Jeanne Tripier](#). Elles m'ont fascinée, notamment par leur caractère viscéral, et par leur oscillation constante entre une grande force et une grande faiblesse, qui me semblait dire quelque chose d'une vie à l'étroit dans les normes de genre. À ce moment-là, je me suis dit que je pouvais enfin relier tout ce qui m'intéressait.

Jeanne TRIPIER, Oiseau violet, entre 1934 et 1944, fils de coton violets et bleu ciel, 21, 5 x 21, 5 cm, Collection de l'Art Brut, Lausanne (numéro d'inventaire : cab-A654), © Collection de l'Art Brut

Pouvez-vous nous décrire ces œuvres ? Qu'ont-elles de particulier ?

Je travaille sur des dessins, mais aussi sur des écrits et des œuvres textiles, surtout des broderies. Les médiums et les tailles sont très variés, et les œuvres très différentes les unes des autres. Il n'y a pas de style propre à l'art asilaire. Ce qui les rapproche, c'est l'endroit où elles ont été créées. Elles ont pour point commun d'avoir été réalisées avec les moyens du bord. Entre 1920 et 1965, à l'époque de mes recherches, l'asile était encore un lieu carcéral. Visuellement, on constate qu'on est dans la débrouille et la récupération : les œuvres sont faites sur des papiers d'emballage, à partir de fils tirés de vieux chiffons... On trouve aussi dans ces témoignages directs, notamment dans les écrits, de nombreuses critiques des conditions d'internement.

Ces œuvres sont assez dispersées. La plupart des artefacts sont conservés à la Collection de l'Art Brut à Lausanne et au LaM, à Villeneuve-d'Ascq. Certains se trouvent aussi dans des collections privées. Depuis que j'ai commencé mes recherches, certaines œuvres sont entrées au Centre Pompidou, à Paris. Il y en a également une, la parure de Marie Maillat-Vitiello, dans un petit musée de l'histoire de la psychiatrie à Neuilly-sur-Marne, restée dans l'hôpital psychiatrique où elle a été créée.

Marie MAILLET-VITIELLO, Robe de la Reine, entre 1937 et 1967, textiles et matériaux divers, en dépôt à la SERHEP (musée d'histoire de la psychiatrie de l'hôpital de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne), © Photo : Jacques Grison.

Comment mobilisez-vous la notion de genre dans vos travaux ?

Je suis partie de questions féministes, mais je travaille autant sur des œuvres d'hommes que de femmes. Quand on évoque le genre, on pense souvent uniquement au féminin, ce qui pose problème, car cela donne l'impression que la construction du genre ne concerne que les femmes. Le masculin n'est pas neutre, c'est aussi un objet d'étude très intéressant. La société patriarcale peut rendre les femmes “folles”, mais elle peut aussi rendre les hommes “fous”, avec d'autres injonctions, mais de la souffrance également.

La santé mentale est évaluée à l'aune des normes de genre. À l'asile, une femme est considérée comme guérie quand elle est calme, douce, fait des travaux d'aiguille sans protester et souhaite retrouver ses enfants. Il existe d'autres critères pour les hommes. La violence notamment : trop de violence chez un homme est jugée anormale, mais trop de douceur l'est aussi. Il y a beaucoup d'injonctions contradictoires. L'internement psychiatrique renforce cette aliénation du genre.

J'étudie donc la manière dont les autrices et auteurs de ces œuvres se positionnent par rapport au genre, notamment à travers la notion de performativité, telle que la développe Judith Butler. C'est l'idée qu'il n'y a pas d'essence du genre, mais qu'il advient par nos actes répétés dans le temps. Je cherche à comprendre si ces œuvres permettent de performer le genre, dans les mots des écrits, dans les techniques de broderie – associées traditionnellement à un genre ou non – ou encore dans les représentations du corps dans les dessins. Je m'intéresse notamment au fait que chez une ou un même artiste, voire dans une même œuvre, certaines techniques et références culturelles peuvent être interprétées comme allant dans le sens d'une performance du genre assigné, et d'autres aller plutôt dans le sens d'un “trouble dans le genre”.

Jeanne TRIPIER, Petit dossier n°4, 1937, encre sur papier, 27 x 21 cm, Collection de l'Art Brut, Lausanne (numéro d'inventaire : cab-A631-01), © Collection de l'Art Brut.

Quel est l'objectif de votre thèse ?

L'objectif est de montrer comment des objets, qui ont un intérêt esthétique certain, jouent aussi un rôle social très important en permettant l'expression d'une identité et d'une subjectivité. Ces œuvres peuvent faire l'objet de plusieurs niveaux de lecture : parfois une volonté de se rattacher à un genre précis, mais aussi, très souvent, une tentative de sortir de l'enfermement que constitue le genre. On peut tisser un parallèle entre l'enfermement asilaire et l'enfermement dans les normes de genre, ce dernier dépassant largement la psychiatrie et concernant toute la société.

Ces œuvres témoignent de ce double enfermement, mais aussi de l'agentivité des autrices et auteurs, qui se saisissent de ce qu'ils ont sous la main – souvent très peu de choses – pour reprendre la parole sur qui elles et ils sont dans la société. C'est ce que j'admire chez elles et eux, et ce qui m'a particulièrement intéressée d'un point de vue scientifique.

Aimable JAYET, Cahier rose « la Science », vers 1949, encre et crayon de couleur sur papier, 34, 2 x 22 cm (ouvert), Collection de l'Art Brut, Lausanne (numéro d'inventaire : cab-5700), © Collection de l'Art Brut.

Le Mardi de l'égalité du 10 février 2026 abordera l'enfermement médical des femmes. Comment les ouvrages d'Adèle Yon, *Mon vrai nom est Élisabeth*, et de Louise Chennevière, *Pour Britney*, s'articulent-ils avec vos travaux ?

L'ouvrage d'Adèle Yon est celui qui se rapproche le plus directement de mes travaux. Elle a mené une enquête sur son arrière-grand-mère, internée pendant dix-sept ans. Son travail questionne le fait de savoir si elle était réellement “folle” ou si elle exprimait une forme de liberté incompréhensible et sanctionnée à l'époque. J'ai retrouvé la même frustration liée à des archives difficiles d'accès sur l'histoire de la psychiatrie, à des informations froides et partielles.

Concernant l'ouvrage de Louise Chennevière sur Britney Spears, la forme est très différente mais les thématiques me traversent également : la question d'habiter un corps de femme scruté par le regard des hommes, des ressentis difficiles à formuler car niés par la société patriarcale, et la manière dont tout cela finit par exploser. Il y a aussi la question de l'enfance, des attentes sociales très tôt imposées, qui donnent l'impression de vivre en dehors de soi-même. Nous avons le même âge : au-delà de ma thèse, il y a une identification évidente.

Comment expliquez-vous le succès de ces ouvrages ?

Depuis MeToo, même si cela peut sembler banal de le dire maintenant, il y a eu un basculement. C'est moi aussi à partir de là que je me suis vraiment intéressée aux questions de genre, et je n'imaginai pas faire ma thèse sur un autre sujet. Il me semble que nous sommes de plus en plus nombreuses, depuis une dizaine d'années, à ressentir la nécessité vitale de parler de ces questions, et surtout la possibilité d'être entendues. Il y avait une attente pour lire les mots d'Adèle Yon et Louise Chennevière, aussi durs soient-ils. Certaines réalités ne peuvent plus être ignorées.

Ces deux livres sont magistraux. Au-delà du contexte, il me semble qu'ils ont une grande qualité littéraire, ce qui explique aussi leur succès. Il y a une radicalité de la parole, une parole qui ne s'excuse plus. C'est quelque chose d'assez récent. Peut-être fallait-il ces quelques années après MeToo pour que cette manière de dire, sans filtre, devienne possible.

*Thèse sous la direction d'Elvan Zabunyan et Baptiste Brun, [Histoire et Critique des Arts](#), Université Rennes 2.

10 février 2026